Envoyé en préfecture le 12/12/2018

Reçu en préfecture le 12/12/2018

Affiché le

ID: 059-255901506-20181206-3006-DE

Aff. n°3006

PERSONNEL

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Rapporteur: Monsieur Frédéric VANHILLE, Président

Afin de permettre à des agents de bénéficier d'un avancement de grade, et compte tenu des besoins du syndicat, il convient de modifier le tableau des effectifs du personnel du Syndicat Intercommunal des Dunes de Flandre comme suit :

CREATION

TEMPS COMPLET	
Filière administrative	
Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	1
Filière technique	
Agent de maîtrise principal	1

Le Comité Syndical,

- Ouï l'exposé qui précède et après en avoir délibéré,
- Approuve les présentes dispositions,
- Autorise le Président ou le Vice-Président à signer tout document à intervenir.

ADOPTE

Adressé à M. le Sous-Préfet Et publié le 1 2 DEC. 2018 Fait à Dunkerque, le 6 décembre 2018 POUR EXTRAIT CONFORME

Le Président,

Frédéric VANHILLE.

Envoyé en préfecture le 12/12/2018

Reçu en préfecture le 12/12/2018

Affiché le

ID: 059-255901506-20181206-3006-DE

République Française

Département du Nord

Syndicat Intercommunal Des Dunes de Flandre

EXTRAIT

Du Registre des Délibérations du Comité Syndical Du Syndicat Intercommunal des Dunes de Flandre

Comité convoqué le : 29 novembre 2018

Nombre de membres du Comité en exercice : 8

Séance du jeudi 6 décembre 2018 - 18 h 00

Président: Monsieur Frédéric VANHILLE

Secrétaire: Monsieur Grégory EVRARD

ETAIENT PRESENTS:

Titulaires : Frédéric VANHILLE – Bertrand LEYS - Bernard WEISBECKER - Patrice BERTELOOT – Alexandra DEMAIRÉ

Suppléants: Florence VANHILLE

ABSENTS EXCUSES:

Titulaires : Thierry WALLYN a donné pouvoir à Florence VANHILLE - Patrice VERGRIETE a donné pouvoir à Frédéric VANHILLE - Paul CHRISTOPHE.

Suppléants : Jean-Yves FREMONT - Edith DAVID - Laurent MAZOUNI - Bruno DEMAN.

ASSISTAIENT A LA REUNION:

Suppléants : Martine ARLABOSSE - Catherine VERLYNDE - Grégory EVRARD.